

Le Medef a signé la charte pour la santé mentale

Publié le 17 mars 2026

Grande cause soutenue par le Gouvernement, la santé mentale fait partie de ces enjeux face auxquels l'entreprise a un rôle central à jouer. C'est pourquoi le Medef a signé aujourd'hui la charte pour la santé mentale, déjà présentée lors de la REF à l'été 2025.

Cette charte engage les signataires sur quatre axes :

1. Déstigmatiser la santé mentale et favoriser un dialogue ouvert dans l'entreprise, l'institution.
2. Former les managers et renforcer le dialogue social sur la santé psychologique au travail.
3. Promouvoir une amélioration continue, en évaluant régulièrement les pratiques et leurs effets.
4. Soutenir les salariés fragilisés, en proposant des dispositifs concrets et accessibles.